

COMPAREZ POUR FAIRE LE BON CHOIX !

LUC LEESCO, EXPERT-COMPTABLE,  
PARTENAIRE DE FNI COMPTA



# Véhicule professionnel : acheter ou louer ?

**Vous avez besoin d'une voiture pour travailler et pensez pour cela à un achat mais votre concessionnaire vous propose une location avec option d'achat (LOA) ou une location longue durée (LLD). Que choisir ?**

Le véhicule professionnel est un outil de travail indispensable. Or, les frais de véhicule sont le second poste de frais, juste après vos charges sociales. Faire le bon choix est donc décisif pour vos finances. Aujourd'hui, quatre options majeures s'offrent à vous : l'achat comptant, l'emprunt, la LOA et la LLD.

## Avant de passer commande

Vous avez choisi le véhicule de vos rêves : marque, modèle (thermique ou électrique), couleur, options etc. Il est temps de passer commande. Mais avant de signer, il faut choisir le mode de financement (cash, crédit,

LOA, LLD). Il suffit pour cela de demander à votre financier ou votre concessionnaire de vous faire une offre écrite pour comparer les alternatives. Pour illustrer notre propos, nous avons fait pour vous cette démarche auprès de notre concession pour une Fiat 500 berline 100 % électrique, avec une autonomie de 430 km environ.

Notre concessionnaire nous a fait quatre propositions avec, pour chacune d'elles, l'alternative "professionnel" ou "particulier". Les hypothèses ont été effectuées sur la base de 20 000 km/an, pour une durée d'utilisation de trois ans et une valeur de reprise de 21710 €. Les loyers n'incluent pas les prestations facultatives ni les assurances. Le vendeur conseille d'acheter ou de louer si possible à titre particulier pour bénéficier du bonus écologique qui peut servir d'apport personnel ou de premier loyer majoré.

## 1/L'achat comptant

C'est la solution la plus naturelle ; vous achetez votre véhicule avec vos propres deniers. Votre banquier peut préférer vous vendre deux prestations : un prêt professionnel et un placement privé. Il y a quelques années, les taux étaient conséquents et la fiscalité des capitaux plus accommodante. C'était "tendance". Aujourd'hui, si vous disposez des fonds, il vaut mieux payer "cash" ; c'est la solution royale. Vous ne devrez rien à personne et saurez où vous en êtes. Mieux, c'est la solution de loin la plus économique !

Prix de vente avec options : 34 250 €

Remise Fiat : - 3 000 €

Bonus écologique : - 4 000 €

Carte grise - livraison : 412 €

Total décaissé : 27 662 €

Revente : -21 710 €

**Bilan sur trois ans : 5 952 €**

## 2/L'achat à crédit

Si vous ne disposez pas des fonds pour acheter comptant, mais que vous êtes installé(e) depuis déjà quelque temps, avec des ressources stables et un apport suffisant, vous pourrez envisager un emprunt à un taux raisonnable.

Emprunt : 27 637 €

Décaissé : 30 744 € (36 mensualités de 854 €)

Revente : -21 710 €

**Bilan sur trois ans : 9 034 €**

## 3/LOA

La LOA, également connue sous les noms de "crédit-bail" ou "leasing", vous permet d'acquérir, sans apport, un véhicule en levant l'option d'achat en fin de contrat pour une valeur résiduelle faible. La propriété du véhicule, pendant toute la durée du contrat reste au loueur, lui conférant un gage de sécurité en cas de défaut de paiement. C'est la solution à retenir si vous rencontrez des difficultés à emprunter, mais cette facilité a un prix !

Décaissé : 12 132 € (36 loyers de 337 €)

Levée d'option : 21 710 €

Revente : -21 710 €

**Bilan sur trois ans : 12 132 €**



#### 4/LLD

À l'inverse de la LOA, la location longue durée (LLD) ne prévoit pas l'achat en fin de contrat. C'est une solution séduisante avec la perspective d'un changement régulier de véhicule et pour des mensualités plus faibles. Le véhicule ne vous appartiendra jamais. En comparant le coût final avec les autres solutions, vous pourriez avoir des surprises !  
*Décaissé : 17 892 € (36 loyers de 497 €)  
Pas de levée d'option ni de revente.*

**Bilan sur trois ans : 17 892 €**

#### Déductions fiscales

Loyers, amortissements, intérêts d'emprunt, que pouvez-vous déduire ?

L'article 93 du code général des impôts (CGI) autorise les professionnels de déduire au prorata de leur utilisation professionnelle :

- les charges d'utilisation payées et justifiées (carburant, assurances, entretien, petites réparations...);
- les charges de propriété du véhicule (amortissement ou loyers, intérêts sur emprunts, grosses réparations). Le véhicule doit être inscrit au registre des immobilisations.

#### Limitation fiscale des amortissements et des loyers

Une belle voiture a toujours été considérée comme un symbole de réussite, voire de richesse, qu'il convenait de taxer au nom de l'égalité. Des règles ont donc été édictées afin de limiter la déductibilité en fonction du prix des véhicules. Aujourd'hui, pour protéger la planète, les amortissements sont limités en fonction de l'émission du CO<sub>2</sub> émis par le véhicule.

Pour contourner cette limitation sur les amortissements, certains vendeurs astucieux ont proposé la location. Le législateur, ne fut pas dupe très longtemps et a limité la déductibilité des loyers. Vous devrez donc réintégrer fiscalement la quote-part des loyers relative à l'amortissement du véhicule, pour la partie de son prix qui excède la limite. Un conseil : exigez du loueur de vous fournir, à la signature du contrat, la quote-part non déductible des loyers.

#### Limitation à la quote-part professionnelle

Pour un véhicule à usage mixte, personnel et professionnel, quel que soit le mode de détention, achat ou en location, il vous faudra

	1/Cash	2/Crédit	3/LOA	4/LLD
Durée d'utilisation	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Kilomètres prof. par an	20 000	20 000	20 000	20 000
Prix aides déduites	27 662 €	27 662 €	27 662 €	27 662 €
Apport personnel	27 662 €	0 €	0 €	0 €
Mensualités		854 €	337 €	497 €
Nombre de loyers	0	36	36	36
Total	27 662 €	30 744 €	12 132 €	17 892 €
Option achat	0 €	0 €	21 710 €	0 €
Revente après 3 ans	-21 710 €	-21 710 €	-21 710 €	0 €
<b>Bilan financier sur 3 ans</b>	<b>5 952 €</b>	<b>9 034 €</b>	<b>12 132 €</b>	<b>17 892 €</b>

**Bon à savoir :** vous pouvez effectuer une simulation avec vos propres chiffres sur le site [Vitemacompta.fr](http://Vitemacompta.fr).

réintégrer aussi la quote-part d'utilisation privée du véhicule.

#### IK ou frais réels

Quel que soit le mode de détention du véhicule professionnel, vous pourrez choisir chaque année la façon de déduire les dépenses selon le mode qui vous sera le plus favorable : frais réels (limités voir ci-dessus) ou indemnités kilométriques (IK) calculées selon un barème forfaitaire en fonction des kilomètres professionnels parcourus.

**“Rien ne vaut un bilan financier pour bien choisir.”**

#### Plus-value de cession

Quel que soit le mode de détention, n'oubliez pas de tenir compte, en cas de revente de votre véhicule (achat ou achat à la fin de la LOA), des conséquences d'une plus-value éventuelle. La plus-value ne bénéficie pas, elle, de limitations.

#### Bilan financier

Nous avons résumé les résultats obtenus dans le tableau ci-dessus. Ce bilan financier fait apparaître en bas du tableau le coût global pour chaque mode de financement avec changement de véhicule au bout de trois ans.

#### Faire le bon choix

Au fil du temps l'administration a encadré la déductibilité des frais de véhicule pour restreindre les amortissements et les loyers déductibles en fonction du prix du véhicule et de son niveau d'émission de CO<sub>2</sub>, indépendamment du mode d'acquisition, achat ou location. Contrairement à une idée reçue, le mode de financement ne détermine pas le régime fiscal puisque vous pouvez choisir entre les frais réels et les IK. Dans un cas

comme dans l'autre, les limitations sont similaires. Le choix se fera donc sur la base de critères essentiellement financiers.

Ne vous laissez pas impressionner par des arguments séduisants. Seul le bilan financier établi sur la base des offres concrètes qui vous sont soumises vous aidera à prendre la décision rationnelle. ●